



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE

Séance du 26 mars 2015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		
Nombre de membres		
Composant le Conseil Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	19

Date de la convocation :
Le 19 mars 2015

Date d'affichage
01 AVR. 2015

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2015

L'an deux mille quinze, le 26 mars.

À 18h00, le conseil syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier (pouvoir de Madame TROUVAIN Corinne), Mesdames DECAMP Annick (pouvoir de Monsieur LANGLOIS-MEURINNE Grégoire), FOYART Kristine et PARIGOT Marianne, Messieurs ALLARD Patrick, CARVALHO Patrice, DEMAISON Daniel, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, GUESNIER Jean-Noël, HAUDRECHY Jean-Pierre, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent et WARIN Gérard.

Secrétaire : Madame DECAMP Annick

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que chaque membre a reçu conjointement à sa convocation le projet de budget primitif 2015 dans les formes réglementaires.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical le projet de Budget primitif 2015 du SEEO s'équilibrant de la manière suivante :

Section de fonctionnement :	2 207 595.47 €
Section d'investissement :	4 278 736.85 €
Total du budget :	6 486 332.32 €

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2015 tel qu'il lui est présenté.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception en,
Sous-préfecture le 01/04/2015
Notification le 01/04/2015
Par délégation, le D.G.S.

Le Président,
Olivier FERREIRA

